

Rapport annuel 2020–2021



**Garder le cap vers
un Canada accessible**



Normes d'accessibilité
Canada

Accessibility Standards
Canada

Canada

Cette publication peut être téléchargée à l'adresse suivante :
www.accessibilite.canada.ca/rapports/rapport-annuel-2020-2021-garder-le-cap

Pour les formats alternatifs, contactez : 1-833-854-7628 ou TTY 1-833-854-7630.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2020

N° de catalogue : AS1-2F-PDF ISSN : 2563-2876 (Imprimé) / 2563-2884 (En ligne)

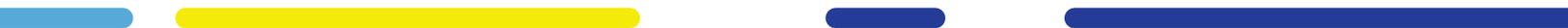


Table des matières

Table des matières	3
Message du président	5
Message du président-directeur général	7
1 À propos de nous	9
2 Conseil d'administration	11
2.1 Les activités du conseil d'administration	12
2.2 Les rapports des comités	13
3 Mobilisation	18
3.1 Les consultations en ligne	18
3.2 La mobilisation des intervenants	19
3.3 Les événements publics	21
3.4 Les outils de sensibilisation	22
4 Normes et comités techniques	23
4.1 Les normes en cours d'élaboration	24
4.2 Les prochaines normes	25

5 Financer la recherche	27
5.1 Les objectifs	27
5.2 Le financement de projets de 2020 à 2021	27
5.3 Les priorités de recherche de 2021 à 2022	28
5.4 L'appel de propositions de 2021 à 2022	28
6 Lignes directrices sur l'accessibilité pour la COVID-19 et d'autres urgences	29
7 Finances	31
8 Regard sur l'avenir	32
Annexes	34
Annexe 1 : Membres du conseil d'administration	34





Message du président

Je suis très fier de notre organisation alors que je fais le bilan de la dernière année. Nous avons tous eu à faire face à des défis jamais rencontrés auparavant. Pourtant, notre organisation a produit des résultats. Comme vous le verrez dans ce rapport, nous avons gardé le cap au cours de l'année 2020 à 2021 sur notre objectif d'un Canada sans obstacle partout au pays.

La pandémie de COVID-19 a mis notre société au défi. Les obstacles étaient encore plus grands pour bien des personnes en situation de handicap. Elle nous a rappelé l'importance d'avoir des normes d'accessibilité. Pour guider les personnes et les organisations, nous avons élaboré des lignes directrices provisoires sur l'accessibilité pour la COVID-19 et d'autres urgences.

Malgré la pandémie, le conseil d'administration a appris de ses premières consultations publiques et il a utilisé ces informations pour établir les priorités. Les membres du conseil d'administration ont leur mission à cœur. Fidèle à son principe « Rien sans nous », notre conseil d'administration se compose de personnes en situation de handicap. Le travail de notre organisation doit respecter ce principe. Nous devons collaborer avec les personnes en situation de handicap et leurs organisations.

Notre succès dépendra de notre capacité à élaborer et mettre en place des normes rigoureuses et efficaces. Ce travail a commencé. Des comités techniques ont déjà commencé à élaborer nos quatre premières normes. De plus, nous avons identifié cinq autres priorités pour l'élaboration de normes. Notre travail ne s'arrête pas.

Nous voulions obtenir des résultats concrets cette année. Mais nous n'avons pas négligé notre vision à long terme, celle d'un Canada sans obstacle. Ce travail ne se fera pas du jour au lendemain. C'est pourquoi le conseil d'administration a commencé à développer une feuille de route qui nous mènera en 2040. Nous travaillons avec nos partenaires pour déterminer la meilleure voie à suivre pour atteindre notre but, un Canada sans obstacle.

Nous sommes déterminés à élaborer des normes efficaces qui éliminent et préviennent les obstacles. Nous nous engageons à y arriver en travaillant avec des personnes en situation de handicap à travers le pays. Voilà nos engagements.



Paul-Claude Bérubé,
Président



Message du président-directeur général

Après notre première année remplie de moments importants, l'année dernière nous a permis de faire des progrès concrets vers la réalisation de notre mandat. Malgré les défis d'une pandémie, nous avons réussi à prendre de l'élan et à accomplir plus que prévu. Nous avons continué à établir notre organisation et avons pu nous lancer dans notre activité principale d'élaboration de normes.

Nous avons gardé le cap sur la création de nouveaux comités techniques. Ces groupes d'experts en accessibilité élaborent déjà des normes dans les domaines suivants :

- le langage simple;
- les espaces extérieurs;
- l'emploi; et
- les évacuations d'urgence.

Nous avons gardé le cap sur le financement de recherches novatrices qui contribueront à élaborer les normes. Grâce à notre programme Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité, nous avons signé 18 ententes de financement avec des organisations. Nous avons aussi lancé notre deuxième appel de propositions concurrentiel.

Nous avons gardé le cap sur le partage d'informations sur l'accessibilité. Nous avons préparé quatre lignes directrices dans le contexte de la COVID-19. Nous avons élaboré ces lignes directrices pour aider les personnes en situation de handicap et les organisations. Nous espérons qu'elles serviront de meilleures pratiques dans d'autres genres d'urgences aussi.

Nous avons gardé le cap sur la collaboration avec les Canadiens en situation de handicap et les intervenants. Peu importe les circonstances, nous avons besoin de leurs commentaires pour éclairer nos travaux. Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont fourni des commentaires lors de notre première consultation publique en ligne.

Enfin, nous avons poursuivi le recrutement d'une main-d'œuvre solide et diversifiée. Je suis très fier de notre équipe et de tout ce que nous avons accompli.

Si l'année 2020 nous a appris quelque chose, c'est qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous sommes déjà impatients de créer de nouveaux comités techniques et nous nous associons aussi à d'autres organismes d'élaboration de normes, aux provinces et aux territoires pour élaborer des normes.

À l'aube de notre troisième année, nous poursuivons nos efforts de collaboration pour éliminer les obstacles. Après tout, la collaboration avec les personnes en situation de handicap est la seule manière de bâtir un Canada véritablement accessible.

A handwritten signature in black ink, reading "Philip Rizcallah". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Philip Rizcallah,
Président-directeur général

1 À propos de nous

Vision

Tout le monde, y compris les personnes en situation de handicap, peut :

- s'attendre à un Canada sans barrières; et
- être sûr que les opportunités et les services sont pleinement accessibles.

Mission

Dirigée par des personnes en situation de handicap, Normes d'accessibilité Canada vise à créer un Canada sans obstacle. Nous travaillons avec des personnes en situation de handicap pour :

- créer des normes modernes d'accessibilité dans les domaines prioritaires;
- réviser les normes d'accessibilité actuelles;
- mener des recherches;
- soutenir la société à atteindre le plus haut niveau d'accessibilité.



Valeurs

Ces six énoncés de valeurs orientent notre travail. Nous apprécions :

1. les connaissances et l'expérience des personnes en situation de handicap. Nous nous attendons à ce que nos collaborateurs partagent cette même valeur.
2. la diversité de la société. Notre travail respecte les droits de la personne et vise l'inclusion de tout le monde;
3. un Canada exempt d'obstacles où les personnes en situation de handicap peuvent s'attendre à un niveau d'accès élevé dans tout le pays;
4. l'accès universel où les services, les produits et les lieux sont conçus de manière à être accessibles à tous;
5. la communication bilatérale dans tous les domaines de notre travail. Elle doit être :
 - ouverte
 - accessible
 - opportune
 - claire
6. tout autant l'expérience vécue du handicap que la recherche lors de la prise de décisions.

Ces valeurs sont fondées sur les principes énoncés dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

2 Conseil d'administration

Comme nous l'avons décrit dans notre [rapport annuel l'an dernier](#), un conseil d'administration de [dix membres](#) gère notre organisation. Ce conseil d'administration fournit une orientation stratégique et conseille le président-directeur général (PDG). Les membres représentent la communauté des personnes en situation de handicap et ils comprennent leurs besoins.

Notre conseil d'administration voulait en faire plus, après une première année fructueuse qui a vu notre organisation devenir un joueur important dans l'élaboration des normes d'accessibilité. Nous avons un mandat et une vision clairs, et un cadre robuste avec des règlements administratifs et des politiques. Le temps était venu d'agir et de commencer le vrai travail pour mener à des changements concrets.

« Maintenant dans sa deuxième année, Normes d'accessibilité Canada montre comment nous contribuerons à un Canada sans obstacle d'ici 2040. Notre feuille de route nous aidera à rester sur la bonne voie pour réaliser les étapes identifiées. »

– **Maureen Haan**, membre du conseil d'administration

2.1 Les activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration avait hâte d'organiser sa première assemblée publique annuelle et d'échanger en personne avec le public. Malheureusement, nous avons dû annuler l'assemblée en raison de la COVID-19. La pandémie a aussi empêché le conseil d'administration et ses comités permanents de tenir des réunions dans différentes villes du Canada.

Le conseil d'administration a accepté cette nouvelle réalité et a poursuivi ses travaux. Il a approuvé un plan stratégique provisoire au début de l'année afin de changer la façon dont il exécute ses priorités et activités.

Principales réalisations

- Choisir les priorités pour les nouvelles normes et pour notre programme de subventions et de contributions.
- 12 réunions virtuelles et 3 séances de formation sur :
 - le processus d'élaboration des normes et d'un code national;
 - le processus d'accréditation pour devenir une organisation d'élaboration de normes; et
 - la sensibilisation aux cultures autochtones.
- Établir les objectifs du PDG pour l'année 2020 à 2021.
- Demander à l'organisation de soutenir le travail du groupe consultatif sur la COVID-19 pour les personnes en situation de handicap, qui a préparé des lignes directrices sur l'accessibilité en lien à la COVID-19 et d'autres urgences.
- Mettre les règlements administratifs et les politiques de gouvernance à jour pour améliorer le cadre de gouvernance pour l'avenir.

- Adopter de nouveaux protocoles pour améliorer les communications internes et l'efficacité du conseil d'administration.
- Mettre en œuvre une politique interne sur l'accessibilité pour améliorer nos pratiques.

Domaines prioritaires 2021

Normes :

- les évacuations d'urgence (en particulier pendant une pandémie)
- l'orientation particulière, y compris la signalisation (trouver un lieu et une destination)
- l'approvisionnement (l'achat de biens et de services)
- l'acoustique (la qualité du son)

Recherche :

- la conception et la prestation de programmes et de services
- l'environnement bâti, notamment pour les édifices patrimoniaux
- l'accessibilité dans les communautés autochtones
- les technologies de l'information et de la communication
- les communications (autre que le langage simple)
- l'approvisionnement

2.2 Les rapports des comités

Les membres de notre conseil d'administration contribuent aussi au travail de quatre comités permanents. Ces comités appuient le conseil d'administration et font des recommandations propres à leur champ d'expertise. Après une première année bien remplie, les comités permanents ont gardé le cap et ont soutenu le conseil d'administration dans tous les aspects. En tout, les comités ont tenu 31 réunions.

Principales réalisations

Le comité des relations extérieures

Rôle

Conseiller et proposer des idées au conseil d'administration afin d'inclure des personnes en situation de handicap et d'autres partenaires dans les activités de l'organisation.

Faits saillants 2020

- Fournir des conseils sur la stratégie de communication.
- Diriger l'élaboration d'une stratégie pour mobiliser les intervenants.
- Orienter les consultations nationales virtuelles qui ont servi à choisir nos priorités en matière de recherche et d'élaboration de normes.
- Définir des stratégies et des outils pour augmenter notre portée et nous permettre de mobiliser plus de partenaires (lire la [section sur la mobilisation](#) pour en savoir plus).



Le comité de gouvernance

Rôle

Conseiller le conseil d'administration sur les questions de gouvernance et sur les exigences de formation.

Faits saillants 2020

- Examiner et mettre à jour les règlements administratifs et la politique de gouvernance de l'organisation.
- Réaliser de grands progrès dans la formation du conseil d'administration et dans l'élaboration d'une feuille de route pour la formation future.



Comité de planification stratégique

Rôle

Préparer le plan stratégique pour aider le conseil d'administration à gouverner l'organisation. Définir la vision et les valeurs qui orientent notre travail.

Faits saillants 2020

- Développer une feuille de route pour guider nos travaux au cours des 20 prochaines années. Cette feuille de route aidera à éliminer les obstacles dans les 7 domaines prioritaires de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, d'ici 2040. La mise en œuvre est prévue au cours de l'année financière 2021 à 2022.
- Continuer à créer de nouvelles normes et renforcer les normes existantes.
- Définir des lignes directrices et des outils pour aider à la mise en œuvre des normes et des recherches sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité.
- Grâce à cette feuille de route, définir les étapes marquantes qui nous aideront à atteindre notre objectif d'un Canada sans obstacle.



Comité d'évaluation du rendement

Rôle

Élaborer, maintenir et réviser de temps en temps les outils utilisés pour l'évaluation annuelle du rendement du conseil d'administration et du PDG.

Faits saillants 2020

- Terminer le travail sur le cadre de rendement pour le PDG.
- Collaborer avec le comité de planification stratégique pour établir les engagements à évaluer pour la période (qui prend fin le 31 mars 2021). Ce travail est en cours.

« Normes d'accessibilité Canada s'est engagé à élaborer des normes d'accessibilité et des ressources qui éliminent vraiment les barrières. C'est essentiel pour le bien-être social et économique du Canada et pour celui de ses citoyens. »

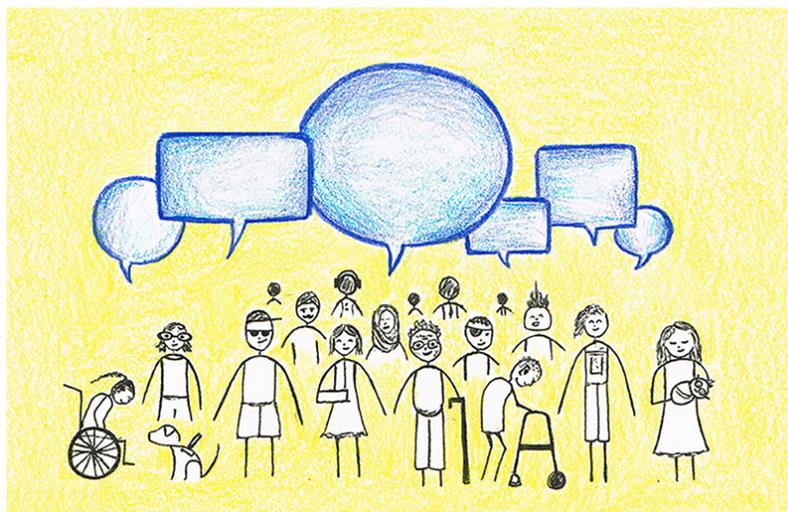
– **Mary Reid**, vice-présidente du conseil d'administration

3 Mobilisation

La mobilisation des Canadiens est au cœur de tout ce que nous faisons. Rien ne se fait sans eux et leur expertise. Malgré les défis de la pandémie, nous avons poursuivi nos efforts de mobilisation des personnes en situation de handicap et d'autres intervenants.

3.1 Les consultations en ligne

Nous avons tenu nos premières consultations nationales à l'automne 2020. Elles ont connu un grand succès : 588 Canadiens y ont participé. La plupart des participants étaient des personnes en situation de handicap ou représentaient des organisations qui soutiennent les personnes en situation de handicap.



Les participants ont pu :

- remplir le questionnaire en ligne;
- avoir accès aux versions en Langue des signes québécois (LSQ) et en American Sign Language (ASL) du questionnaire et fournir les commentaires en LSQ et en ASL;
- fournir des commentaires lors d'appels téléphoniques; et
- fournir des commentaires par d'autres moyens comme le courrier ou le courriel.

Les consultations nous ont aidés à déterminer :

- comment faire participer les Canadiens à nos travaux;
- le genre de recherches à soutenir; et
- les obstacles à inclure dans nos normes.

Lisez notre [rapport de consultation](#) – disponible en formats accessibles – pour savoir ce que les Canadiens ont dit.

Pendant l'année, nous avons aussi organisé des tables rondes avec des intervenants clés. Ils nous ont fourni des commentaires sur chaque ensemble de lignes directrices sur l'accessibilité élaborées dans le contexte de la COVID-19. Consultez la [section sur les lignes directrices](#) pour en savoir plus.

3.2 La mobilisation des intervenants

Au cours de la dernière année, nous avons continué d'augmenter notre base de données d'intervenants. Nous avons maintenant plus de 3500 intervenants – et la liste s'allonge chaque jour. Cette année, nous avons mis l'accent sur les catégories sous représentées.

Plus important encore, nous continuons d'établir des liens solides avec :

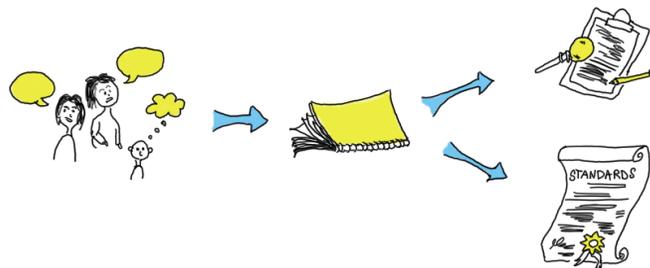
- la communauté des personnes en situation de handicap;
- les gouvernements municipaux et provinciaux;
- les gouvernements et organisations autochtones;
- nos partenaires de l'industrie; et
- de nombreux autres.

Nous avons collaboré plus étroitement avec les ministères du gouvernement qui s'occupent d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous avons codirigé la planification des événements suivants :

- les célébrations de la Semaine nationale de l'accessibilité du gouvernement du Canada; et
- les célébrations de la Journée internationale des personnes handicapées du gouvernement du Canada.

Nous avons aussi participé aux groupes de travail interministériels suivants :

- le groupe de travail sur la stratégie d'accessibilité;
- le comité consultatif sur l'accessibilité de la Cité parlementaire;
- le comité sur l'accessibilité universelle du projet de remise en état et de préservation de l'édifice du Centre; et
- le groupe de travail qui coordonne les consultations externes pour les plans d'accessibilité.



« En tant qu'experts de nos limitations, nous tenons à ce que Normes d'accessibilité Canada soit branché sur les réalités du terrain concernant les personnes en situation de handicap de partout au Canada. Nous partageons tous le même objectif : un Canada exempt d'obstacles d'ici 2040. Pour y arriver, nous devons mettre en place des politiques, règlements, normes, codes de pratiques et lignes directrices qui tiennent compte de nos points de vue et qui respectent l'approche : rien sur nous, sans nous! »

– **Jérôme Plante**, Directeur de dossiers, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

3.3 Les événements publics

L'an dernier, nous avons dû annuler notre première assemblée publique annuelle en raison de la COVID-19. Ce devait être la première fois que le public rencontrait notre conseil d'administration en personne. Cette année, nous organisons une assemblée publique virtuelle accessible. L'événement aura lieu au printemps 2021 et permettra :

- au conseil d'administration de présenter nos objectifs et nos réalisations à ce jour; et
- aux intervenants d'apporter leur contribution et d'entrer en contact avec nous.

Pour l'avenir, nous planifierons aussi une table ronde virtuelle pour les jeunes. Ce rendez-vous nous donnera l'occasion de tisser des liens avec les jeunes Canadiens en situation de handicap. Nous désirons entendre et mieux comprendre leur point de vue unique.

3.4 Les outils de sensibilisation

De 2020 à 2021, nous avons développé des outils pour interagir avec les Canadiens et pour mobiliser les intervenants.

Tout d'abord, nous avons lancé notre guide de la marque, qui est un modèle d'accessibilité. Il servira de référence à toute organisation qui souhaite s'assurer que ses conceptions graphiques sont accessibles.

Nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation grâce à des campagnes de communication. Nous avons fait la promotion de nos programmes et nous avons lancé avec succès quatre processus de recrutement de comités techniques.

Nous avons continué le développement de nos réseaux sur les médias sociaux. Maintenant, nous mobilisons nos intervenants tous les jours sur :

- [Facebook](#);
- [Twitter](#);
- [LinkedIn](#); and
- [YouTube](#).

Nous avons organisé un concours de photo public pour la Semaine nationale de l'accessibilité et nous avons publié notre infolettre électronique chaque mois.

En décembre, nous avons migré [notre site Web](#) vers une plateforme accessible et facile à utiliser. Il s'agit peut-être de notre réalisation la plus importante en communication, car elle nous a donné le contrôle entier de nos pages Web. Cela nous donne plus de flexibilité et nous permet d'adapter les pages Web aux besoins particuliers de notre public. Nous travaillons constamment avec les experts. Nous effectuons des tests d'accessibilité avec les utilisateurs pour améliorer l'accessibilité de notre site. Lisez notre [énoncé sur l'accessibilité](#) pour en savoir plus sur notre engagement.

Nous encourageons les Canadiens à [nous communiquer leurs commentaires](#) tout au long de l'année et à s'abonner à notre [infolettre](#).

4 Normes et comités techniques

Notre principal objectif, c'est l'élaboration de normes pour augmenter l'accessibilité. L'année dernière, nous avons fait de grands progrès.

Ce processus a deux grandes étapes. Nous élaborons une norme puis nous recommandons à la Ministre de l'intégrer dans un règlement. Cela veut dire que tous les organismes et toutes les entreprises sous réglementation fédérale devront observer ces normes.



4.1 Les normes en cours d'élaboration

Quatre comités techniques travaillent déjà à identifier et à éliminer des obstacles à l'accessibilité. Nous avons créé ces comités l'an dernier grâce à un processus de candidatures ouvert. Des personnes en situation de handicap et d'autres experts d'un grand nombre de domaines siègent à ces comités.

- Industrie et commerce
- Autorités gouvernementales
- Groupes de consommateurs et d'intérêt public
- Travailleurs et syndicats
- Groupes universitaires et groupes de recherche
- Organisations non gouvernementales
- Organisations d'élaboration de normes



Un **comité technique** est un groupe de personnes issues d'organisations et de milieux différents qui marient leur expertise pour résoudre un problème qui existe dans un secteur.

Nos comités identifient les domaines où les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des obstacles. Puis, ils élaborent une norme nationale, ou un ensemble de normes, pour éliminer ces obstacles.

Les comités techniques pour le langage simple et les espaces extérieurs

- Ces deux premiers comités techniques se réunissent depuis le mois d'octobre 2020.
- Jusqu'à présent, les comités ont identifié des obstacles et ont élaboré les articles pour leurs normes respectives.
- Date prévue pour l'examen public : fin 2021.
- Date prévue pour la publication de la norme : 2022.

Les comités techniques sur l'emploi et sur les évacuations d'urgence

- Nous avons choisi les membres de ces deux comités plus tôt cette année.
- Le travail a commencé pour identifier les obstacles d'accessibilité dans chaque domaine.

Parmi les quatre comités techniques mentionnés ci-dessus, 49 % des membres sont des personnes en situation de handicap.

4.2 Les prochaines normes

En décembre dernier, le conseil d'administration a identifié quatre nouvelles priorités pour l'élaboration de normes de 2021 à 2022. Elles sont :

- les évacuations d'urgence;
- l'orientation particulière, y compris la signalisation;
- l'approvisionnement; et
- l'acoustique (qualité du son).

Nous établirons les comités techniques pour ces normes au cours des prochains mois. Les experts canadiens pourront soumettre leurs candidatures dès que nous aurons lancé le processus sur notre site Web.

Pour avoir du succès, nous devons apprendre d'experts de divers domaines. C'est pourquoi nous collaborons avec :

- le Groupe CSA pour élaborer une nouvelle norme ou une norme révisée sur les terminaux de paiement électroniques;
- le Groupe CSA et la Société canadienne d'hypothèque et de logement pour élaborer une norme sur le logement accessible; et
- le Conseil national de recherches Canada pour améliorer l'accessibilité de l'environnement bâti.

En mars, nous avons commencé à recruter les membres du comité technique sur l'environnement bâti.

« Il est vraiment important pour nous tous de travailler ensemble pour bâtir un Canada accessible. Il n'y a pas de réponse universelle à l'accessibilité, et plus nous collaborons, plus nous irons loin. »

– **Dr. Mahadeo A. Sukhai**, Ph.D., directeur de la recherche et chef de l'inclusion et de l'accessibilité, Institut national canadien pour les aveugles (INCA)



5 Financer la recherche

Notre programme de subventions et de contributions – [Avancement de la recherche sur les normes d’accessibilité](#) – soutient des projets de recherche. Ces recherches aideront à trouver, éliminer et prévenir les obstacles à l’accessibilité.

5.1 Les objectifs

Le programme nous permet de travailler avec de nombreuses personnes et organisations à travers le Canada. Nous voulons faire avancer la recherche sur les normes d’accessibilité. Le programme vise aussi à :

- faire participer les personnes en situation de handicap, d’autres experts et des organisations pour effectuer les recherches; et
- trouver et partager les recherches, les informations, les meilleures pratiques et les meilleurs outils concernant les obstacles et les normes d’accessibilité.

5.2 Le financement de projets de 2020 à 2021

Nous avons fait un appel concurrentiel pour des projets de recherche. Puis, nous avons évalué toutes les demandes. Grâce à ce procédé, nous avons approuvé et financé [18 projets de recherche](#).

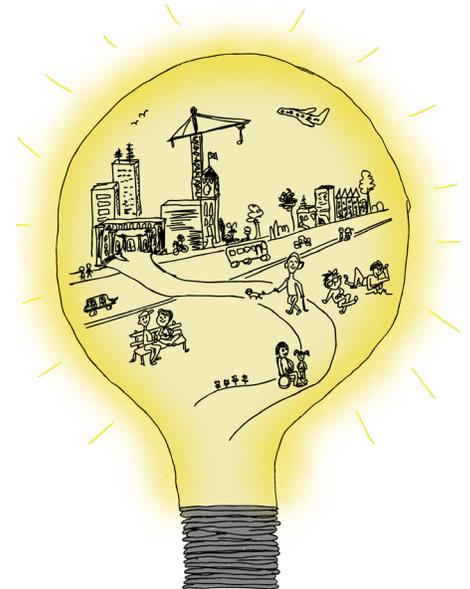


5.3 Les priorités de recherche de 2021 à 2022

Avant de lancer notre appel de propositions pour 2021, nous avons demandé aux Canadiens de nous dire quelles priorités de recherche nous devrions financer.

Le conseil d'administration a examiné les commentaires reçus. Il a ensuite identifié les priorités de recherche suivantes :

- L'accessibilité dans les communautés autochtones;
- L'environnement bâti, notamment pour les édifices patrimoniaux;
- Les communications, autres que le langage simple;
- La conception et la prestation de programmes et de services;
- Les technologies de l'information et de la communication; et
- L'approvisionnement (l'achat) de biens, de services et d'installations.



5.4 L'appel de propositions de 2021 à 2022

Nous avons récemment complété notre deuxième appel de propositions sur les domaines énumérés ci-dessus. Le processus d'appel a pris fin le 25 mars et nous choisirons bientôt les projets de recherche approuvés.

6 Lignes directrices sur l'accessibilité pour la COVID-19 et d'autres urgences

La pandémie a posé des défis à tous les Canadiens. Elle a aussi amplifié les obstacles et en a créé de nouveaux pour les personnes en situation de handicap. C'est pourquoi nous avons élaboré quatre ensembles de lignes directrices sur l'accessibilité, utiles pendant la COVID-19 ou d'autres urgences.

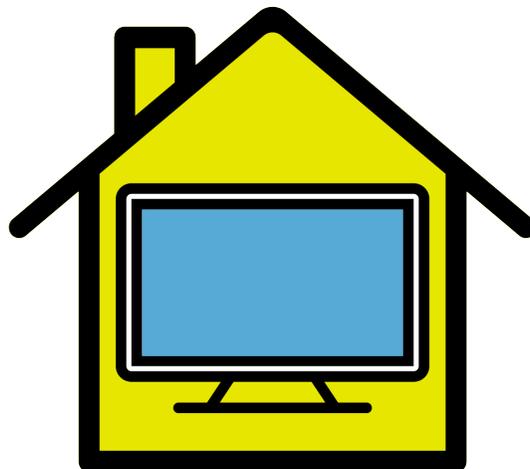


Les lignes directrices fournissent de l'information sur les meilleures pratiques d'accessibilité et donnent des conseils sur les sujets suivants :

- [pratiques accessibles pour le retour en milieu de travail](#) et [pratiques accessibles pour le télétravail](#);
- communications accessibles pendant la COVID-19 et d'autres urgences [pour les personnes en situation de handicap](#) et [pour les organisations](#);
- prestation de services accessibles; et
- obstacles en matière d'urgences et de santé publique.

Nous avons consulté les intervenants lors de l'élaboration des lignes directrices pour nous assurer qu'elles répondent aux besoins des Canadiens en situation de handicap.

Vous trouverez les lignes directrices sous l'onglet [Ressources d'accessibilité de notre site Web](#). Chaque ligne directrice vous offre des informations pratiques sur une page que vous pouvez télécharger. Il y a aussi les versions LSQ et ASL.



7 Finances

Nous avons franchi une étape très importante cette année : nous avons reçu notre propre budget. Nous avons donc acquis notre indépendance financière.

Le tableau ci-dessous présente les ressources que nous avons reçues et utilisées pendant l'année financière 2020 à 2021. Vous pouvez obtenir plus de détail sur nos activités financières dans le [Rapport sur les résultats ministériels 2020 à 2021](#). Vous le trouverez sur notre site Web à l'automne 2021.

Détails	Employé à temps plein	Salaire	Fonctionnement et Entretien	Total – Fonctionnement	Subventions et contributions	Total
Dépenses réelles						
Frais de fonctionnement	38.8	4 427 781	4 938 757	9 366 538	S.O.	9 366 538
Subventions et contributions	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	5 237 602	5 237 602
Financement total pour 2020 à 2021						
Budget principal des dépenses	46	4 820 511	6 169 209	10 989 720	5 500 000	16 489 720

8 Regard sur l'avenir

« La participation de nos intervenants est essentielle pour garantir que le travail de Normes d'accessibilité Canada reflète les besoins et les points de vue des Canadiens en situation de handicap. Nous sommes reconnaissants aux centaines de personnes en situation de handicap et d'organisations qui ont fourni leurs opinions et suggestions. Ceux-ci ont contribué à éclairer nos priorités. Votre contribution a été très précieuse et appréciée. »

- **Penny Hartin**, membre du conseil d'administration

L'an dernier, notre équipe a seulement fait du télétravail. Nous avons dû nous adapter, mais nous avons réussi.

Cette nouvelle réalité nous a parfois fait oublier que certains de nos collègues travaillaient très fort pour achever nos nouveaux bureaux. À l'heure actuelle, nous sommes aux dernières étapes de la construction. Ce sera un lieu de travail moderne et inclusif, et un modèle d'accessibilité. Oserions-nous dire, le lieu de travail le plus accessible au Canada? C'est certainement notre but. Nous comptons terminer le projet à l'été 2021 et d'emménager dans nos nouveaux locaux aussitôt que l'on nous permettra de le faire.

Dans la prochaine année, nous suivrons aussi les étapes nécessaires pour que le Conseil canadien des normes nous accrédite en tant qu'organisme d'élaboration de normes. Nous élaborons nos normes selon un processus approuvé qui reflète la contribution des Canadiens. Ainsi, elles deviendront les normes officielles du Canada, ce qui favorisera une plus grande adoption.

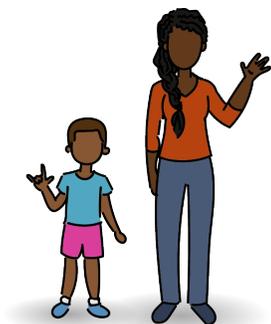
Nous finirons de doter nos postes au cours de la prochaine année. Nous continuerons nos efforts pour recruter les talents les meilleurs et les plus diversifiés.

Feuille de route vers 2040

Nous avons mentionné plus haut que le conseil d'administration travaillait sur une feuille de route. Une fois terminée, nous partagerons cette feuille de route avec les Canadiens. Elle leur montrera nos plans pour arriver à un Canada accessible d'ici 2040.

Enfin, nous continuerons à créer des liens avec nos nombreux intervenants. Nous ne pouvons rien sans l'expertise et le soutien de nos partenaires, notamment :

- les personnes en situation de handicap;
- les provinces et les territoires;
- les organisations autochtones; et
- les organismes d'élaboration de normes.



Annexe 1 : Membres du conseil d'administration



Paul-Claude Bérubé,
président



Mary Reid,
vice-présidente



William Adair,
administrateur



Kory L. Earle,
administrateur



Maureen Haan,
administratrice



Penny Hartin,
administratrice



Rabia S. Khedr,
administratrice



Brad McCannell,
administrateur



Dr. Joe McLaughlin,
administrateur



Laurie Ringaert,
administratrice



Normes d'accessibilité
Canada

Accessibility Standards
Canada

Communiquez avec nous

320 boulevard St-Joseph, suite 246
Gatineau (Québec) K1A 0H3

1-833-854-7628 TTY : 1-833-854-7630

Suivez-nous sur ces plateformes

accessibilite.canada.ca

